

Volontariat pour le patrimoine mondial 2016

Ensemble pour le Patrimoine



APPEL À PROJETS

Nous avons le plaisir de lancer la campagne de **Volontariat pour le patrimoine mondial 2016** et d'accueillir la participation de toutes les organisations et institutions intéressées.

Dans le cadre du programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Initiative de Volontariat pour le patrimoine mondial est coordonnée par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (WHC) en collaboration avec le Comité de Coordination du Service Volontaire International (CCSVI), European Heritage Volunteers (en tant que branche de Open Houses) et Better World.

Compte tenu de la **Décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020)**, la **campagne 2016 de Volontariat pour le patrimoine mondial** vise à :

- a) Sensibiliser les volontaires locaux et internationaux ainsi que les communautés locales sur les questions relatives au patrimoine culturel et/ou naturel, au développement durable et la biodiversité ;
- b) Intégrer des activités pratiques formant les volontaires à des techniques de conservation et de préservation préventives de base dans les projets de la campagne 2016 de Volontariat pour le patrimoine mondial ;
- c) Entrer en contact avec les organisations locales de jeunesse, les communautés locales, les gestionnaires de site et les autorités nationales et locales, et établir des relations de coopération et de partenariat pour améliorer le projet et l'amener vers des résultats durables ;
- d) Partager de bonnes pratiques pour le développement des outils d'éducation non-formelle à travers de nouvelles approches pour la promotion du patrimoine mondial ;

CANDIDATURES

Afin de participer ou renouveler votre engagement dans la protection et la préservation du patrimoine mondial à travers le volontariat et l'éducation non-formelle, vous êtes invités à remplir le formulaire de candidature en ligne : <https://form.jotformeu.com/52584264992366>

Si vous avez des difficultés pour accéder au formulaire en ligne, veuillez le télécharger en format PDF à partir du lien suivant : <http://bit.ly/1OxSagR> puis l'envoyer au secretariat@ccivs.org (pour les projets en Afrique, États arabes et Amérique latine), à info@heritagevolunteers.eu (pour les projets en Europe) ou à whv@betterworld.asia (pour les projets en Asie) avec une copie .

Veillez soumettre votre candidature au plus tard le 3 JANVIER 2015 à MINUIT (heure de Paris)

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour être sélectionnés, les projets proposés doivent remplir l'ensemble des critères ci-dessous :

1. Le projet doit être organisé en lien avec un site inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial ou un site figurant sur la Liste indicative ;
[Référence : <http://whc.unesco.org/fr/list/> ; <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/>]
2. Le projet devra :
 - a) Être élaboré en consultation avec les gestionnaires de site et les autorités locales en ce qui concerne la planification des activités ;
 - b) Inclure des activités de sensibilisation, des activités pratiques et de formation liées aux sites du Patrimoine mondial où le chantier d'activité se déroulera (des définitions détaillées des activités pratiques sont dans l'Annexe) ;
 - c) Impliquer les communautés locales dans le but d'approfondir leur connaissance des questions relatives au patrimoine mondial et de la campagne de Volontariat ;
 - d) Impliquer autant que possible des volontaires internationaux ;
 - e) Avoir un minimum de 10 jours complets d'activités, consécutifs ou non, par le même groupe de participants (en excluant les jours d'arrivée et de départ) ;

Les projets du Volontariat pour le patrimoine mondial sont ouverts à tous les volontaires âgés de plus de 18 ans.
3. Le projet peut être lié à la **Décennie des Nations Unies pour la biodiversité**;
4. Les organisations doivent s'engager à mettre en œuvre leur projet conformément à ce qui a été proposé et approuvé. Elles doivent également s'engager à rendre un rapport complet d'activités (comprenant des photographies, des vidéos et autres résultats des projets soumis par les organisations) démontrant l'engagement concret des jeunes volontaires dans le domaine du Patrimoine mondial.

REMARQUES:

- ✓ Chaque organisation peut proposer un maximum de 4 projets menés sur différents sites. Elle peut aussi proposer de réaliser plusieurs activités sur le même site à différentes dates – ou de mener plusieurs activités sur différentes zones d'un même site (par exemple un site en série, transnational ou transfrontalier) : ces activités formeront un seul projet dans les deux cas.
- ✓ Le rapport d'évaluation des projets pour le patrimoine mondial proposés par une même organisation au cours des années précédentes, ainsi que le rapport financier dans le cas où celle-ci aurait reçu un soutien financier, doivent être soumis afin que les nouvelles propositions soient prises en considération.

Il est aussi recommandé que toutes les organisations soumettent le rapport financier des projets réalisés précédemment dans le cadre du Volontariat pour le patrimoine mondial afin de valoriser les contributions financières investies dans la mise en œuvre des actions du Volontariat pour le patrimoine mondial par tous les partenaires et volontaires.

RECOMMANDATIONS

- ✓ Les projets organisés entre les mois de juin et d'octobre ont le plus de chances d'accueillir des volontaires internationaux.
- ✓ Un groupe d'une taille minimum de 10 volontaires offre un environnement d'apprentissage et de travail plus riche pour les participants et permet ainsi une plus grande diversité de dynamiques interpersonnelles et interculturelles.
- ✓ Un équilibre géographique (entre les différents pays et régions) et de genre (respect de la parité) entre les participants facilite les échanges au sein du groupe.
- ✓ Il est fortement recommandé que les organisations participent aux réunions du Volontariat pour le patrimoine mondial qui seront organisées par les coordinations de la campagne.
- ✓ Si le chantier d'activités proposé a déjà été sélectionné pour une campagne de Volontariat antérieure, l'organisation doit expliquer ses objectifs initiaux, leur éventuelle évolution et quels sont ceux de l'année en cours.

CONFIRMATION DE LA SÉLECTION

Après la sélection des projets, une lettre de confirmation sera envoyée aux organisations sélectionnées. Les organisations recevront en outre une liste de matériel pédagogique accessible en ligne afin de les aider à mener à bien leurs activités de sensibilisation.

Une lettre d'information sur les projets sélectionnés sera également envoyée aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial où les projets sélectionnés se dérouleront, ainsi qu'aux bureaux hors-Siège de l'UNESCO, aux commissions nationales, et aux Délégations permanentes auprès de l'UNESCO des pays concernés.

VISITES DES PROJETS DU VOLONTARIAT POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Les représentants du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du CCSVI, d'European Heritage Volunteers et de Better World effectueront une visite de terrain pour certains des projets sélectionnés, dans le but d'assurer un suivi approprié des projets et contribuer à l'amélioration de l'Initiative de Volontariat pour le patrimoine mondial dans son ensemble. Ils contacteront directement les organisations concernées afin de planifier la visite.

PROMOTION

La promotion des projets auprès d'un large public se fera grâce à une couverture des médias locaux et nationaux. Elle s'appuiera sur l'utilisation de matériels promotionnels qui associe les actions des projets de Volontariat au Programme d'éducation au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que sur l'autorisation d'utiliser le logo Patrimonito.

L'UNESCO se réserve le droit d'utiliser les rapports, les photographies, et les vidéos et autres résultats du projet soumis par les organisations à des fins promotionnelles, notamment pour le site web de l'UNESCO, pour la Revue du patrimoine mondial et pour toute information à communiquer aux différents États parties et aux agences gouvernementales concernées.



*Représentant un jeune gardien, le logo **Patrimonito*** symbolise l'interdépendance de la culture et de la nature. Créé sur la base de l'emblème du patrimoine mondial, le carré central représente les créations des femmes et des hommes (la culture) et le cercle qui l'entoure représente la nature, les deux étant indissociablement liés. L'emblème est rond comme le monde, mais il est à la fois un symbole de protection.*

* Les règles d'utilisation du logo Patrimonito seront indiquées dans la lettre de confirmation qui sera envoyée par le Centre du patrimoine mondial aux organisations concernées.

RÉUNIONS

La planification et l'évaluation font partie intégrante de la mise en œuvre des projets de Volontariat pour le patrimoine mondial. Toutes les organisations sélectionnées pour la **Campagne 2016 de Volontariat** seront invitées aux réunions du Volontariat pour le patrimoine mondial.

La réunion de planification et de réseautage se tient généralement en avril/mai. Elle rassemble les organisations sélectionnées dans le but de discuter davantage de la mise en œuvre des projets du Volontariat pour le patrimoine mondial pendant la campagne.

La réunion d'évaluation se tient généralement en octobre/novembre. Elle a pour but de recueillir et de présenter les principaux résultats, les réalisations et les défis auxquels sont confrontées les organisations afin d'améliorer la qualité de la Campagne.

Les organisations seront informées des dates et des lieux des réunions en temps voulu.

CALENDRIER

3 janvier 2016	Date limite de soumission des propositions de projets
Du 3 janvier au 15 février 2016	Des informations additionnelles peuvent être demandées aux organisations par le Centre du patrimoine mondial, le CCSVI, European Heritage Volunteers et Better World.
15 février 2016	Annnonce des projets de Volontariat sélectionnés Envoi des lettres de confirmation aux organisations sélectionnées
29 février 2016	Envoi des lettres d'information aux gestionnaires de site du patrimoine mondial, aux bureaux hors-Siège de l'UNESCO, aux Commissions nationales, et aux Délégations permanentes auprès de l'UNESCO.
avril/mai 2016	Réunions de planification et de réseautage
A l'issue de chaque projet de Volontariat du patrimoine mondial (au maximum deux mois après la fin des activités)	Soumission des rapports d'évaluation
octobre/novembre 2016	Réunion d'évaluation



Pour plus d'information, veuillez-vous adresser à :

- CCVSI (secretariat@ccivs.org) pour les projets en Afrique, dans les Etats arabes et en Amérique latine
- European Heritage Volunteers (info@heritagevolunteers.eu) pour les projets en Europe
- Better World (whv@betterworld.asia) pour les projets en Asie

ANNEXE

Définitions

Les activités pratiques et les compétences acquises lors des projets de Volontariat pour le patrimoine mondial

La campagne de Volontariat pour le patrimoine mondial encourage la participation des jeunes à des activités pratiques de terrain dans un environnement socialement plus dynamique qu'une salle de classe ou sur internet.

Les activités pratiques Volontariat pour le patrimoine mondial offrent à la fois des aspects théoriques et une participation active. Les jeunes s'impliquent en participant aux activités de terrain. Le travail manuel doit contribuer à améliorer la préservation des sites. Ainsi, agir signifie aider et contribuer à l'état de conservation des sites. **Apprendre sur le terrain signifie apprendre par la pratique.** Ces activités couvrent des travaux d'entretien tels que le nettoyage, le reboisement et la peinture et/ou des outils de communication tels que la réalisation d'exposition ; et/ou des travaux de construction tels que la réalisation d'une école, de toilettes ou autres équipements.

L'apprentissage sur le terrain n'est pas nouveau. Depuis des décennies, il est utilisé dans des contextes éducatifs à la fois formels et informels. Dans l'éducation professionnelle, par exemple si vous voulez que quelqu'un apprenne à conduire, vous avez besoin d'une voiture. Si vous voulez enseigner la cuisine, vous devez en utiliser une. Pour apprendre à nager à un groupe de personne, vous ne pouvez pas simplement l'enseigner en salle de classe. De la même manière, si vous souhaitez faire acquérir des connaissances et des compétences dans la protection du patrimoine, les sites du patrimoine mondial sont le lieu idéal pour avoir une approche pratique.

Dans le cadre de ces activités pratiques de Volontariat pour le patrimoine mondial, les participants doivent bénéficier de l'intégralité des expériences d'apprentissage. Cela doit renforcer leur esprit critique – allant de la théorie à des tests d'hypothèses, en utilisant du matériel pratique, en observant ce processus jusqu'à sa réalisation et en étant, par la suite, capable d'expliquer les résultats atteints.

Par conséquent, en participant aux chantiers d'activités de Volontariat pour le patrimoine mondial, les jeunes volontaires acquerront de nouvelles compétences qui influenceront sur leur manière d'agir. Une compétence est une aptitude à accomplir une activité de manière efficace ; l'aptitude à mener à bien quelque chose. Une personne qui a des compétences signifie qu'elle a acquis un certain degré particulier d'expertise, d'aptitude, et d'efficacité.

Les compétences peuvent aller du savoir cognitif qui implique des idées liées à l'aptitude d'une personne à assimiler de nouvelles informations, et à la compréhension de supports écrits, tels que le document de formation de leaders de chantiers d'activités. Elles couvrent également le savoir fonctionnel tel que les compétences techniques comme la compréhension et la capacité à réaliser certaines tâches relatives à la préservation et la promotion du patrimoine mondial tel que la capacité à reconnaître de la pierre à chaux ou à planter du riz. En outre, cela peut être des compétences interpersonnelles telles que la communication et l'interaction tant individuelle que collective, notamment avec les communautés locales qui peuvent transmettre les valeurs de leur patrimoine et leur connaissance.

L'état de conservation du site

L'état de conservation du site comprend les problèmes et les défis en jeu dans la préservation et la gestion durable des sites. Ces problématiques ont généralement déjà été identifiées par les gestionnaires de site et doivent être connus des organisations avant la soumission de leur projet.

Sensibilisation

La sensibilisation est un processus qui offre des possibilités d'échange d'informations dans le but d'améliorer la compréhension mutuelle et de développer des compétences et des aptitudes nécessaires pour permettre des changements de comportements sociaux et d'attitude. Pour être efficace, le processus de sensibilisation doit respecter et maintenir les besoins et les intérêts mutuels des acteurs impliqués (Traduit de *Principles of awareness-raising for information literacy: a case study*, Sayers Richard., UNESCO Bangkok, 2006).

Les activités de sensibilisation de Volontariat pour le patrimoine mondial apportent une connaissance des sites du patrimoine mondial dans le but d'apporter une meilleure compréhension de leur protection auprès des jeunes, des communautés locales et des touristes ainsi que des parties prenantes. Ainsi, cela contribue à améliorer leur sentiment d'appropriation au patrimoine mondial et renforce leurs compétences afin de répondre aux menaces qui pèsent sur les sites. L'objectif est de produire des synergies visant à travailler ensemble pour protéger le patrimoine de l'humanité.

Le formulaire de candidature de **Volontariat pour le patrimoine mondial** joint à l'**Appel à projets** fournit des informations complémentaires qui vous aideront à détailler les aspects liés à la sensibilisation et aux activités pratiques de votre projet (voir tableau point 4).